

FICHE SIGNALÉTIQUE

F04, F05, et F06

Section 1 : IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE L'ENTREPRISE

Nom de le produit : F04, F05, et F06
Usage du produit : Souple formes des géométrie
Fabricant/fournisseur : Multi-Seals Inc.
540 North Main Street
Manchester, CT 06042
Numéro de telephone : (860) 643-7188
Numéro de téléphone d'urgence: (860) 643-7188
Date de la preparation : Novembre 27, 2007 **Révision :** 1.0

Section 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

DESCRIPTION GÉNÉRAL DES RISQUES

HMIS : Voir la section 15

AVERTISSEMENT

PEUT IRRITER LES YEUX.

Effets potentiels sur la santé : Voir la section 11 pour plus d'information.

Voies d'exposition : Contact avec la peau, contact avec les yeux, et ingestion.

Yeux : Peut irriter les yeux.

Peau : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Ingestion : Peut être nocif si avalé. Risque d'obstruction et d'irritation temporaire du tube digestif.

Inhalation : N'est pas une voie d'exposition habituelle.

Effets chroniques : Le contact avec la peau répété ou prolongé pourrait assécher la peau et causer de l'irritation.

Signes et symptômes : Les symptômes peuvent inclure malaise ou douleur, clignement excessif et larmolement. Peut causer une rougeur prononcée et un gonflement.

Conditions médicales aggravées par exposure : Asthme. Allergies.

Organes cibles : Le peau, les yeux et appareil gastro-intestinal.

Ce produit est qualifié de "chimiquement dangereux" selon la définition de OSHA Hazard Communication Standard, 29 CFR 1910.1200.

Effets potentiels sur l'environnement : Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. Voir la section 12 pour plus d'information.

Section 3 : COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ingrédient	Numéro CAS	Pd. %
Diglycidyle éther de bisphénol A à base de résines époxydes, à moyen et haut poids moléculaire solides	25036-25-3	10 - 30
Noir de carbone	1333-86-4	0.1 - 1

Section 4 : PREMIERS SECOURS

Contact avec les yeux : En cas de contact aux yeux, rincez immédiatement à l'eau courante. En cas de port de lentilles cornéennes, retirez celles-ci si facilement réalisable. Si l'irritation persiste, obtenir de l'attention médicale.

FICHE SIGNALÉTIQUE

F04, F05, et F06

Contact avec la peau : Si l'irritation se produit, rincez immédiatement à l'eau courante. Si une irritation cutanée se persiste, consultez un médecin.

Inhalation : N'est pas une voie d'exposition habituelle. Si les symptômes se développent, emmenez la personne à l'air frais. Obtenir des soins médicaux si les conditions empirent.

Ingestion : Risque d'obstruction et d'irritation en cas d'ingestion. Consultez un médecin.

Conseils généraux : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette ou la fiche signalétique).

Avis aux médecins : Les symptômes peuvent ne pas apparaître immédiatement.

Section 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Inflammabilité : Ininflammable d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

Produits extincteurs :

Moyens d'extinction appropriés : Traitez pour les matériaux environnants.

Méthodes d'extinction inappropriées : Pas disponible.

Produits de combustion : Peut inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone.

Données sur l'explosibilité :

Sensibilité aux chocs : Pas disponible.

Sensibilité aux décharges électro-statiques : Pas disponible.

Protection pour les pompiers : Gardez le matériel en amont des flammes. Portez un habit pare feu complet incluant équipement de respiration (SCBA).

Section 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles : Portez les protecteurs recommandés à la section 8. Isolez l'aire danger et n'y laissez pas pénétrer les personnes non protégées ou non requises.

Précautions environnementales : Si de grandes quantités s'infiltrent dans les égouts, informez en les autorités locales.

Méthodes de contention : Contenez le déversement, puis placez ensuite dans un contenant adéquat. Ne pas faire écouler dans les égouts par arrosage ou laisser s'écouler dans les cours d'eau. Portez de l'équipement de protection personnelle (EPP) approprié.

Méthodes de nettoyage : Récupérez le matériel déversé avec un aspirateur ou un autre moyen et faites la disposition dans un contenant adéquat.

Autre information : Pas disponible.

Section 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation :

Éviter le contact avec les yeux. Ne pas avaler. Pour la manipulation de grandes quantités portez des lunettes de sécurité / étanches si désiré, et des gants. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Lavez vous les mains avant de manger, boire ou de fumer.

Stockage :

Conserver hors de la portée des enfants.

FICHE SIGNALÉTIQUE

F04, F05, et F06

Section 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Directives d'exposition

Ingrédient	Limites d'exposition	
	OSHA-PEL	ACGIH-TLV
Diglycidyle éther de bisphénol A à base de résines époxydes, à moyen et haut poids moléculaire solides	Pas disponible.	Pas disponible.
Noir de carbone	Pas disponible.	Pas disponible.

Mesures d'ingénierie : Aérez/ventilez les lieux pour garder l'expositions en dessous des limites permises.

Protection individuelle :

HMIS : Voir la section 15

Protection pour les yeux et le visage : Porter un appareil de protection des yeux/du visage.

Protection des mains : Aucun nécessaire en condition normale d'utilisation. Pour la manipulation de grandes quantités, portez des gants.

Protection de la peau et du corps : Porter un vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire : Porter le masque approprié de la poussière approuvé par NIOSH ou le masque de filtrage si la poussière est produite.

Considérations sur l'hygiène générale : Manipulez selon les pratiques de sécurité et d'hygiène industrielles établies.

Section 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence :	Souple formes des géométrie
Couleur :	Différentes couleurs.
Odeur :	Légère phénoliques.
Seuil de l'odeur :	Sans objet.
État physique :	Solide.
pH:	Sans objet.
Viscosité :	Pas disponible.
Point de congélation :	Pas disponible.
Point d'ébullition :	Pas disponible.
Point d'éclair :	Sans objet.
Taux d'évaporation :	Sans objet.
Seuil minimal d'inflammabilité :	Pas disponible.
Seuil maximal d'inflammabilité :	Pas disponible.
Pression de vapeur :	Pas disponible.
Densité de vapeur :	Pas disponible.
Poids spécifique :	Pas disponible.
Solubilité dans l'eau :	Insoluble.
Coefficient de répartition eau/huile :	Pas disponible.
Température d'auto-inflammabilité :	Ce produit ne s'enflammer pas.

FICHE SIGNALÉTIQUE

F04, F05, et F06

Pourcent volatil, Pd. % : Pas disponible.

COV, Pd. % : Pas disponible.

Section 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité : Stable sous des conditions d'entreposage normales.

Conditions de réactivité : Chaleur. Matériaux incompatibles.

Matériaux incompatibles : Aucun connu.

Produits de décomposition dangereux : Peut inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone.

Possibilité de réactions dangereuses : Aucun dans les conditions normales d'utilisation.

Section 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

EFFETS DE L'EXPOSITION AIGUË

Analyse des ingrédients

Ingrédient	DL50 (orale)	CL50
Diglycidyle éther de bisphénol A à base de résines époxydes, à moyen et haut poids moléculaire solides	Pas disponible.	Pas disponible.
Noir de carbone	> 15400 mg/kg, rat	Pas disponible.

Yeux : Peut irriter les yeux. Les symptômes peuvent inclure malaise ou douleur, clignement excessif et larmolement. Peut causer une rougeur prononcée et un gonflement.

Peau : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Ingestion : Peut être nocif si avalé. Risque d'obstruction et d'irritation temporaire du tube digestif.

Inhalation : N'est pas une voie d'exposition habituelle.

EFFETS DE L'EXPOSITION CHRONIQUE

Organes cibles : Pas disponible.

Effets chroniques : N'est pas dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

Cancérogénicité : Dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

Ingrédient	Produits chimiques listés comme étant cancérogènes ou potentiellement cancérogènes. *
Diglycidyle éther de bisphénol A à base de résines époxydes, à moyen et haut poids moléculaire solides	Non listé.
Noir de carbone	I-2B, CP65

* Voir la section 15 pour plus d'information.

Mutagénicité : N'est pas dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

Effets sur la reproduction : N'est pas dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

Effets développementaux :

Tératogénicité : N'est pas dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

Embriotoxicité : N'est pas dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

Sensibilisation des voies respiratoires : N'est pas dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

FICHE SIGNALÉTIQUE

F04, F05, et F06

Sensibilisation de peau : Dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

Matières toxicologiquement synergiques : Pas disponible.

Section 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Effets écotoxicologiques : Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Persistance et dégradabilité : Pas disponible.

Bioaccumulation / accumulation : Pas disponible.

Mobilité dans l'environnement : Pas disponible.

Section 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Instructions relatives à l'élimination des résidus :

Ces matériaux doivent être éliminés dans le respect de toutes niveau local, régional, provincial et de la réglementation fédéral.

Section 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Appellation réglementaire en vertu du DOT

Non réglementé

Appellation réglementaire en vertu du TMD

Non réglementé

Section 15 : INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Fédéraux

Canadien : Ce produit a été classé en fonction des critères de risque du Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique renferme tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

États-Unis : Fiche signalétique préparée conformément aux normes sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses (Norme 29 CFR 1910.1200).

SARA Title III

Ingrédient

	Section 302 (EHS) TPQ (lbs.)	Section 304 EHS RQ (lbs.)	CERCLA RQ (lbs.)	Section 313
Diglycidyle éther de bisphénol A à base de résines époxydes, à moyen et haut poids moléculaire solides	Non listé.	Non listé.	Non listé.	Non listé.
Noir de carbone	Non listé.	Non listé.	Non listé.	Non listé.

Régulations des états

Proposition 65 de la Californie :

Ce produit contient un composé chimique reconnu dans l'état de la Californie comme produit pouvant provoquer des cancers.

Inventaires du monde

Ingrédient

	Canada LIS/LES	USA TSCA
Diglycidyle éther de bisphénol A à base de résines époxydes, à moyen et haut poids moléculaire solides	DSL	Oui.
Noir de carbone	DSL	Oui.

FICHE SIGNALÉTIQUE

F04, F05, et F06

HMIS - Système d'identification des matières dangereuses

Santé - 1*

Inflammabilité - 0

Risque Physique - 0

PPE - B

NFPA - Association nationale de protection contre l'incendie:

Santé - 1

Inflammabilité - 0

Réactivité - 0

Estimation de risque : 0 = minimal, 1 = faible, 2 = modéré, 3 = grave, 4 = extrême

Classification du SIMDUT :

Catégorie D2A - Cancérogénicité

Catégorie D2B - Sensibilisation de la peau

Catégorie D2B - Irritation des yeux

Symboles de SIMDUT :



AGENCE DE SOURCE DES CLASSIFICATIONS CANCÉRIGÈNES :

OSHA (O) Administration de la santé et de la sécurité occupationnelle.

ACGIH (G) Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux.

A1 - Confirmé étant carcinogène à l'homme

A2 - Présumé carcinogène à l'homme

A3 - Carcinogène animal

A4 - Non qualifiable comme carcinogène à l'homme

A5 - Non présumé carcinogène à l'homme.

IARC (I) Centre International de Recherche sur le Cancer.

1 - L'agent (mélange) est carcinogène à l'homme

2A - L'agent (mélange) est probablement carcinogène à l'homme; une évidence limitée que celui-ci est carcinogène à l'homme est disponible et une évidence qu'il est carcinogène chez les animaux est aussi reconnue.

2B - L'agent (mélange) est possiblement carcinogène à l'homme; une évidence limitée que celui-ci est carcinogène à l'homme est disponible du fait qu'il n'y a pas d'évidence suffisante qu'il est carcinogène chez les animaux d'expérimentation.

3 - L'agent (mélange, exposition, circonstance) n'est pas classifiable du point de vue s'il est carcinogène chez l'homme.

4 - L'agent (mélange, exposition, circonstance) n'est probablement pas carcinogène à l'homme.

NTP (N) Programme de toxicologie national.

1 - Connu être carcinogène.

2 - Anticipation raisonnable d'être carcinogène.

Section 16 : AUTRES INFORMATIONS

Clause d'exonération de responsabilité :

Nous croyons que les affirmations, les informations techniques et les recommandations contenues dans la présente sont véridiques, mais elles sont données sans garantie d'aucune sorte. L'information contenue dans ce document s'applique à ce matériel spécifique comme fourni. Il ne peut pas être valide pour ce matériel si elle est employée en combinaison avec n'importe quels autres matériaux. Il est la responsabilité de l'utilisateur de se satisfaire quant à la convenance et perfection de cette information pour le propre usage particulier de l'utilisateur.

Date d'échéance : Novembre 27, 2010

Préparé par : Nexreg Compliance Inc.

Préparé pour : Multi-Seals Inc. - Phone: (860) 643-7188